



ÂGE DE LA RETRAITE

C'est le travail des seniors qui crée l'emploi des jeunes.

-les preuves-

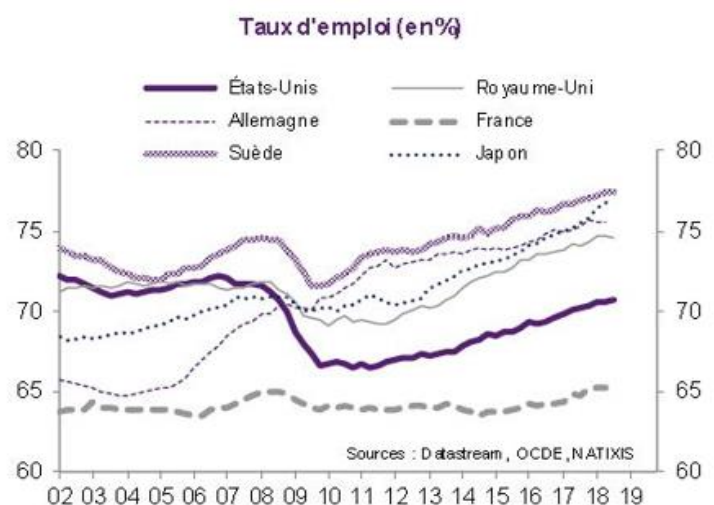
C'est un indicateur dont on ne parle jamais, mais qui est beaucoup plus pertinent que le taux de chômage pour mesurer la capacité d'une société à fournir un emploi à ses membres. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler, et il est inquiétant en France.

Le taux d'emploi des Français est inférieur de 10 points aux autres grands pays :

Cette faiblesse de notre taux d'emploi résulte pour une part importante de la faible activité des seniors français.

Il est donc particulièrement intéressant d'analyser l'impact de l'activité des seniors sur le chômage des jeunes.

Est-ce que les seniors actifs prennent le travail des jeunes comme certains l'affirment ?



Nous avons réalisé une étude empirique en répartissant les pays de l'OCDE en trois groupes selon leur taux d'activité des 55-64 ans afin de comparer ces groupes en termes de chômage des jeunes et plus globalement de création de richesse.

Celui dans lequel plus de 70 % des 55-64 ans occupent un emploi :

Pays	Taux d'emploi	Pays	Taux d'emploi	Pays	Taux d'emploi
Allemagne	70,5	Etats-Unis	60,2	Turquie	30,5
Pays-Bas	70,8	Canada	60,6	Grèce	43,9
Danemark	71,4	Portugal	61,3	Luxembourg	44,1
Norvège	72,4	Irlande	61,4	Slovénie	50,2
Estonie	72,7	Australie	63,4	Pologne	50,7
Suisse	73,4	Royaume-Uni	66,6	Colombie	52,8
Nouvelle-Zélande	76,1	Corée	66,6	Belgique	53,4
Japon	76,8	Lituanie	66,8	Chili	53,5
Suède	77,8	Finlande	66,9	France	53,6
Islande	80,9	Israël	67,7	Italie	53,9
		République tchèque	68,2	Autriche	54,2
		Lettonie	68,6	Espagne	54,7

Pays dans lesquels plus de 70 % des 55-64 ans occupent un emploi

Pays dans lesquels 60 à 70 % des seniors occupent un emploi

Pays dans lesquels moins de 60 % des seniors occupent un emploi (dont la France avec 53,6 %)

1^{ER} ENSEIGNEMENT

Le travail des seniors crée l'emploi des jeunes :

Tranche des 55-64 ans	Taux de chômage moyen des jeunes
Taux d'emploi < 60 %	21,58 %
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	16,02 %
Taux d'emploi > 70 %	11,69 %

Le taux de chômage des jeunes est considérablement plus faible dans les pays où le taux d'emploi des seniors est élevé.

2^E ENSEIGNEMENT

Les pays dans lesquels les seniors travaillent davantage bénéficient d'un niveau de vie très supérieur (76 % de plus en moyenne pour les pays dans lesquels le taux d'emploi des seniors est supérieur à 70 % par rapport à ceux où le taux d'emploi est inférieur à 60 %) :

Tranche des 55-64 ans	PIB moyen par tête en \$
Taux d'emploi < 60 %	30 090,13
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	41 234,13
Taux d'emploi > 70 %	53 348,82

Le travail constitue le meilleur moyen de créer la richesse et d'améliorer le niveau de vie.

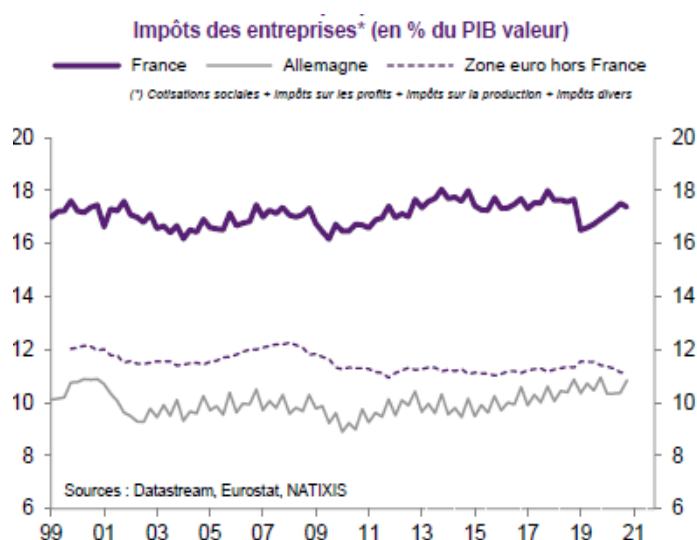
Comment expliquer cette dynamique de l'emploi dans laquelle, en fait, le travail crée le travail ?

Lorsque moins de personnes travaillent, cela signifie que ceux qui travaillent doivent subvenir aux besoins des nombreuses personnes inactives de leur pays. **10 points de taux d'emploi en plus en Allemagne ou en Suède qu'en France signifie qu'il y a 15 % de travailleurs en plus dans ces pays.** Une charge considérable repose ainsi sur les épaules de chaque travailleur français qui doit financer les inactifs mais également l'ensemble des dépenses de l'Etat et des administrations qui pèsent davantage avec un nombre inférieur de travailleurs.

Une charge qui se matérialise par le niveau d'impôts, de taxes, de charges sociales, qui est le plus élevé de l'OCDE (organisme regroupant les pays développés). Et avec une conséquence : celui qui travaille ou qui produit en France ne récolte en fait qu'une partie de ses efforts.

Si l'on exprime les impôts (impôts et charges sociales) qui pèsent sur les entreprises en proportion du PIB, on constate une surtaxation record des entreprises françaises qui s'élève à près de 7 % de PIB. C'est bien supérieur à la taxation allemande. En fait, les charges que leur impose l'Etat français (impôts, taxes et charges sociales) sont tout simplement supérieures de 60 % à celles des entreprises allemandes !

Du fait de cette surtaxation, les entreprises françaises sont moins prospères et donc moins aptes à créer des emplois. Notre pays est donc enfermé dans un cercle vicieux : le taux d'emploi anormalement faible conduit à une pression fiscale très élevée pour financer le besoin de dépenses publiques, ainsi que l'inactivité, et la pression fiscale très élevée détériore la situation des entreprises par l'augmentation du coût du travail et du capital, ce qui renforce la faiblesse du taux d'emploi, etc...



Briser ce cercle vicieux constitue le principal enjeu du prochain quinquennat. **Il ne peut y avoir d'autre stratégie de redressement économique du pays que d'inciter au travail et à la production, de réduire les dépenses publiques (tout en en améliorant leur efficacité), et d'affecter les marges de manœuvre ainsi dégagées à l'allègement des charges des entreprises. Pour inciter au travail, il faut mener trois réformes cruciales, qui augmentent fortement la production et donc les recettes fiscales et sociales qui en découlent et qui, par ailleurs, génèrent des économies budgétaires directes**

- **Reculer l'âge de la retraite d'un trimestre par an**
- **Fusionner les mimimas sociaux dans une allocation sociale unique incitant le retour à l'emploi par sa transformation en un impôt négatif** (qui permet de lisser les effets de seuil occasionnés par la perte des aides lors du retour à l'emploi).
- **Réformer l'indemnisation du chômage pour inciter à la reprise du travail**

Le recul de l'âge de la retraite constitue le levier d'action le plus important par les économies directes (2 milliards € par trimestre de report de l'âge de départ pour les salariés du secteur privé et 0,7 milliard € pour le secteur public) et surtout par l'amélioration du taux d'emploi qui procure, d'importantes recettes fiscales et sociales au moins 2 fois supérieures à l'économie réalisée (constat réalisé à partir de l'analyse de la réforme de 2010).

L'analyse des données de l'OCDE montre que la fixation de l'âge légal de la retraite améliore fortement le taux d'emploi :

Tranche des 55-64 ans	Age légal moyen de départ à la retraite
Taux d'emploi < 60 %	63,93
Taux d'emploi > 60 % et < 70 %	64,46
Taux d'emploi > 70 %	65,10

Un âge légal retardé amène en effet probablement les entreprises à mieux intégrer la problématique du travail des seniors dans leur gestion des ressources humaines.